

**DEMANDE INITIALE DE LA CARTE  
PERMETTANT L'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE AMBULANTE**

**☐ DÉPÔT DE LA DEMANDE DE CARTE CONCOMITANT À LA DÉCLARATION DE DÉBUT D'ACTIVITÉ :**

<b>Commerçant</b>	<b>Auto-entrepreneur</b>
<input type="checkbox"/> copie de l'imprimé <i>cosa</i> P0	<input type="checkbox"/> copie de l'imprimé <i>cosa</i> P0 AE
<input type="checkbox"/> extrait K en original de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> copie de l'avis de situation INSEE (disponible sur <a href="http://avis-situation-sirene.insee.fr">http://avis-situation-sirene.insee.fr</a> )
<input type="checkbox"/> copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport <b>en cours de validité</b> ou de l'extrait d'acte de naissance ou copie du titre de séjour <b>à jour</b> pour un ressortissant étranger	
<input type="checkbox"/> pour une personne sans domicile fixe : copie du titre de circulation ou de l'attestation de délivrance de la préfecture	
<input type="checkbox"/> copie d'un justificatif de domicile <b>récent</b> (dernière facture électricité, eau, quittances loyer, impôts, taxes...)	
<input type="checkbox"/> pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile récent de l'hébergeur	
<input type="checkbox"/> 1 photographie d'identité <b>récente en couleur</b> au format 35X45mm	
<input type="checkbox"/> <b>redevance : 15 Euros</b> à l'ordre de la CCI des Landes	
<b>Société commerciale</b>	
<input type="checkbox"/> copie de l'imprimé <i>cosa</i> M0	
<input type="checkbox"/> extrait Kbis en original de moins de 3 mois	
<input type="checkbox"/> copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport <b>en cours de validité</b> ou de l'extrait d'acte de naissance du (des) dirigeant(s) ou copie du titre de séjour <b>à jour</b> pour un ressortissant étranger	
<input type="checkbox"/> 1 photographie d'identité <b>récente en couleur</b> au format 35X45mm	
<input type="checkbox"/> <b>redevance : 15 Euros</b> à l'ordre de la CCI des Landes	

**☐ DÉPÔT DE LA DEMANDE DE CARTE SÉPARÉ DE LA DÉCLARATION DE DÉBUT D'ACTIVITÉ :**

<b>Commerçant</b>	<b>Auto-entrepreneur</b>
<input type="checkbox"/> déclaration préalable (formulaire <i>cerfa n°14022*01</i> ) mentionnant vos <b>coordonnées téléphoniques et mail</b>	
<input type="checkbox"/> extrait K en original de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> copie de l'avis de situation INSEE (disponible sur <a href="http://avis-situation-sirene.insee.fr">http://avis-situation-sirene.insee.fr</a> )
<input type="checkbox"/> copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport <b>en cours de validité</b> ou de l'extrait d'acte de naissance ou copie du titre de séjour <b>à jour</b> pour un ressortissant étranger	
<input type="checkbox"/> pour une personne sans domicile fixe : copie du titre de circulation ou de l'attestation de délivrance de la préfecture	
<input type="checkbox"/> copie d'un justificatif de domicile <b>récent</b> (dernière facture électricité, eau, quittances loyer, impôts, taxes...)	
<input type="checkbox"/> pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile récent de l'hébergeur	
<input type="checkbox"/> 1 photographie d'identité <b>récente en couleur</b> au format 35X45mm	
<input type="checkbox"/> <b>redevance : 15 Euros</b> à l'ordre de la CCI des Landes	
<b>Société commerciale</b>	<b>Association</b>
<input type="checkbox"/> déclaration préalable (formulaire <i>cerfa</i> de demande de carte) mentionnant vos <b>coordonnées téléphoniques et mail</b>	
<input type="checkbox"/> extrait Kbis en original de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> justificatif d'inscription de la préfecture ou copie de l'attestation fiscale
	<input type="checkbox"/> copie des statuts
	<input type="checkbox"/> copie de l'avis de situation INSEE
<input type="checkbox"/> copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport <b>en cours de validité</b> ou de l'extrait d'acte de naissance du (des) dirigeant(s) ou du président de l'association ou copie du titre de séjour <b>à jour</b> pour un ressortissant étranger	
<input type="checkbox"/> 1 photographie d'identité <b>récente en couleur</b> au format 35X45mm	
<input type="checkbox"/> <b>redevance : 15 Euros</b> à l'ordre de la CCI des Landes	

## CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES (CFE)

Désormais, le **Centre de Formalités des Entreprises (CFE)** de votre Chambre de Commerce et d'Industrie est compétent pour recevoir les **demandes de délivrance**, de **renouvellement** et de **mise à jour des cartes permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante**.

Le Centre de Formalités des Entreprises compétent est celui du **domicile personnel** des entreprises individuelles et des auto-entrepreneurs ou du **siège social** des sociétés.

Le CFE de la CCI des Landes est compétent pour les activités ambulantes de nature **exclusivement commerciale**.

Une fois réalisée, la carte d'ambulant sera adressée par courrier à son destinataire.

## CALENDRIER DES DÉMARCHES CERTIFICAT PROVISOIRE PERMETTANT L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ AMBULANTE

Afin d'obtenir votre carte, merci de respecter le calendrier des démarches suivant :

- **déposer votre déclaration de début d'activité au moins 15 jours avant le début effectif de celle-ci**
- **compléter le dossier de demande de carte, notamment avec votre extrait K, Kbis ou l'avis de situation INSEE (pour les auto-entrepreneurs) et l'envoyer par courrier à votre CCI.**
- **préciser vos coordonnées téléphoniques et mail**

Pour les demandes de carte séparées de la déclaration de début d'activité, l'activité déclarée dans la déclaration préalable doit être **identique ou réduite** par rapport à l'extrait K, Kbis ou avis de situation (pour les auto-entrepreneurs).

Lorsque le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) recevra votre demande complète, il vous adressera :

- **un récépissé de dépôt complet**
- **un certificat provisoire permettant l'exercice de l'activité ambulante d'une durée de validité d'un mois non renouvelable**

Votre carte vous sera adressée à votre domicile dans un délai d'un mois à compter de la date du récépissé de dépôt complet.

## DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE D'AMBULANT

Toute nouvelle carte émise aura une durée **de validité de 4 ans**. A l'issue de cette période, une demande de renouvellement devra être effectuée auprès de votre Centre de Formalités des Entreprises.

## PERTE - VOL - DÉTÉRIORATION DE LA CARTE D'AMBULANT

En cas de **perte** ou de **vol** de la carte d'ambulant, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) délivrera un **uplicata** de la carte perdue ou volée sous réserve de la fourniture des pièces suivantes :

- copie d'une pièce d'identité
- en cas de perte : attestation sur l'honneur de perte (disponible au CFE)
- en cas de vol : récépissé de déclaration de vol effectuée auprès du commissariat ou de la gendarmerie

En cas de **détérioration** de la carte d'ambulant, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) délivrera un **uplicata** de la carte sur présentation de la carte détériorée.

Dans tous les cas, **le coût et les délais de réalisation de la nouvelle carte seront identiques à ceux d'une demande initiale**.

## COORDONNÉES DE VOS CENTRES DE FORMALITÉS DE LA CCI DES LANDES : 0810 40 00 40

MONT-DE-MARSAN	DAX	LABENNE	BISCARROSSE
293, av Foch - BP 137 40003 Mont-de-Marsan cedex	128, av Clemenceau 40100 Dax	2, rue du Marais - BP 7 40530 Labenne	263, av du 14 juillet 40600 Biscarrosse
Mme Dominique PÉCANTET dominique.pecantet@landes.cci.fr	Mme Stéphanie BACHÉ stephanie.bache@landes.cci.fr	M. Peio BIDEGAIN peio.bidegain@landes.cci.fr	Mme Fériel BENARRACHE feriel.benarrache@landes.cci.fr